



Démissionquels sont les droits?

Par **pepette60**, le **04/05/2010** à **12:00**

Bonjour,

Voilà, j'ai envoyé un courrier a mon employeur pour lui proposer une rupture conventionnelle de contrat et aujourd'hui, il refuse catégoriquement!

Il me remarque sur sa lettre qu'il refuse, et que je peux démissionner, mais il me signale aussi qu'il m'a changé de poste!

(est ce qu'il a le droit, je me suis renseigné) actuellement,je suis en arrêt de travail pour dépression.

Je ne sais plus quoi faire!!

si je démissionne,quels sont mes droits(en sachant que j'ai 13 ans d'ancienneté)???

merci!

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **04/05/2010** à **13:06**

bonjour,

[citation]si je démissionne,quels sont mes droits(en sachant que j'ai 13 ans d'ancienneté)???

[/citation]

de quels droits voulez vous parler ?

Par **pepette60**, le **04/05/2010** à **13:14**

En faite,j'aurai aimé savoir dans quels cas puis-je m'inscrire aux assédics si je démissionne.